

CHAPITRE VII

LE CIMETIERE SAINT-PIERRE D'AIX-EN-PROVENCE

Le cimetière Saint-Pierre d'Aix-en-Provence a été créé en 1832, et mis en service en 1835. Il connaît un développement que l'on pourrait dire « classique », mais nous avons le privilège d'être à même d'en dater les étapes, car les archives concernant le cimetière ont été conservées (1).

L'intérêt du cimetière Saint-Pierre réside en outre dans le fait qu'il ne s'agit pas, comme dans le cas d'Arles ou de Nîmes, d'un « cimetière-fossile ». Situé à l'Est de la ville, zone qui, jusqu'à une date récente, a été peu touchée par le développement urbain, il a pu, contrairement à ces deux sites, continuer à s'agrandir. Nous découvrirons donc à Aix, un « zoning » social et chronologique très marqué à la différence d'Arles ou Nîmes où l'unité architecturale est très nette. Il s'agit d'autre part du cimetière d'une ville dont la structure économique et sociale a peu varié pendant un siècle et demi ce qui rend l'échantillon remarquablement homogène. La population est restée numériquement stable jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale et ne s'accroît ensuite que lentement. La très grande majorité de la population aixoise est native d'Aix ou des environs jusqu'à la veille de la dernière guerre. Il faut attendre les années 1940-50 pour commencer à sentir au cimetière l'influence de l'immigration italienne. C'est seulement après la seconde guerre mondiale que la population aixoise augmentera rapidement et que les aixois de naissance deviendront sensiblement inférieurs en nombre à ceux venus d'ailleurs.

Enfin la structure sociale de la ville est restée assez simple jusqu'au milieu du XXe siècle. On ne trouve pas ici les contrastes ethniques de Marseille, ou les clivages religieux de Nîmes. Mais on sent la présence d'une élite nettement différenciée : l'aristocratie (vieille noblesse et magistrature) a un poids sociologique et idéologique dominant, qui n'est pas toujours facile à évaluer, mais qui semble assez net. Elle propose à l'ensemble de la ville des modèles d'architecture funéraire souvent antérieurs à la révolution du sentiment de la mort qui s'est opéré à la fin du XVIIIe siècle, et par là joue dans une certaine mesure un rôle conservateur dans l'évolution architecturale. Mais c'est également un groupe riche qui peut faire appel à des artistes pour édifier des monuments

1. Voir l'historique de la création du cimetière dans notre première partie, chapitre III ; pour le replacer dans son contexte général : *Histoire d'Aix-en-Provence* (ouvrage collectif), Aix, 1977.

funéraires originaux. D'autre part l'élite diffuse dans l'ensemble de la population des sentiments que l'on peut dire à caractère aristocratique, comme le sens de la « lignée », qui a eu une certaine influence sur le paysage du cimetière Saint-Pierre. La présence de ce groupe social cohérent, et dominant aussi bien au point de vue économique qu'idéologique, donne un caractère particulier à la société aixoise du XIX^e siècle, et à la ville des morts qui en est le reflet.

Aix se présente donc comme un site relativement facile à étudier par la stabilité démographique et sociale de la ville et la présence d'un groupe dominant facilement définissable. L'étude est facilitée par la bonne conservation des archives et, en règle générale, des monuments. Les numéros de concessions qui permettent de dater les tombes par référence aux registres de concessions sont généralement lisibles et ont été distribués dans l'ordre depuis la première concession, en 1832, jusqu'à la dernière, ce qui est loin d'être le cas dans tous les sites. On a pu ainsi constituer facilement des échantillons représentatifs et faire une étude chronologique précise de l'architecture et de l'épigraphie funéraire. D'autre part il y a eu très peu de reprises de concessions, phénomène qui ailleurs (ainsi à Arles, par exemple) a profondément transformé le paysage du cimetière. On a affaire à Aix à un ensemble monumental à peu près intact et dont la construction s'est étalée de 1835 aux années 1960-70, ce qui est assez exceptionnel.

I – HISTOIRE DU CIMETIERE (2)

Les aménagements initiaux

Il est difficile d'imaginer le cimetière Saint-Pierre dans les années qui suivent sa création. C'était sans doute un grand champ entouré de murs, dans lequel on pénétrait par la petite porte qui donne encore sur le chemin de Saint-Pierre. La périphérie était occupée par les concessions perpétuelles, avec ou sans caveau, quelquefois marquées d'un monument funéraire, le plus souvent d'une simple lame de marbre ou d'une plaque fixée au mur de clôture. Ces sépultures étaient fréquemment entourées d'une grille qui délimitait la tombe et en signalait la présence dans cet espace qui conservait sans doute l'aspect d'un terrain vague, comme à Arles à la même époque. Cependant, le centre du terrain était divisé en carrés, réservés aux sépultures individuelles, en pleine terre des fosses communes, quelquefois marquées d'une croix. Dans cette première période entre 1830 et 1850 le cimetière Saint-Pierre reste un lieu repoussant. Les propriétaires des maisons de campagne environnantes se plaignent que la présence du cimetière ait « changé ces lieux d'agrément en lieux de tristesse ». Ils redoutent de ne pouvoir vendre leur récolte de fruits « qui dégoûtera les gens ». Mais peu à peu le cimetière se transforme, et en même temps le discours que l'on tient sur lui. A partir de 1870 surtout on tente de lui donner un cadre solennel : le cimetière perd son aspect de terrain vague ; les allées sont bordées de plantations d'arbres qui dissimulent en partie les sépultures temporaires en pleine terre, puis en 1874 elles sont pavées et le cimetière prend de plus en plus l'aspect d'un jardin bien ordonné. En 1896, un portail en fer forgé est édifié à l'actuelle entrée principale du cimetière « pour donner plus de solennité à ce cadre ». Le cimetière a pris désormais l'aspect policé et solennel que nous lui connaissons.

2. Description établie à partir des documents conservés aux Archives municipales, série M (pétitions, réglementation, devis de travaux).

Le cimetière « galerie des grands hommes de la cité »

Vers le milieu du XIXe siècle on a tenté de faire du cimetière le lieu du « culte civique » de la cité. La ville a élevé des monuments à ses « bienfaiteurs » ou aux « victimes du devoir ». Parmi eux, Fauris de Saint-Vincent, mort en 1819 mais dont les restes furent transportés en 1843 à Saint-Pierre. Un monument a alors été élevé par la « cité reconnaissante » à son ancien maire, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, « dont les vertus et la science honorèrent le pays ». Par la suite ce monument devint le tombeau de tous les membres influents de l'Académie. Puis en 1842 la ville élève un monument au fondateur du petit séminaire, Abel « en hommage de vénération publique » et en 1845 un autre représentant un lion « à la gloire de la gendarmerie ». Ce dernier deviendra le tombeau des gendarmes morts en service. Ces trois monuments sont situés à la périphérie du cimetière, mais au fur et à mesure que les concessions perpétuelles envahissent cet espace, on a plutôt tendance à placer les monuments civiques au croisement de deux allées, comme la grande croix hosannière et plus tard les monuments aux morts du XXe siècle. C'est le cas du monument élevé au docteur Arnaud « médecin bienfaisant dont la science profonde et désintéressée fut toujours au service de tous ».

Mais cette tentative de faire du cimetière un lieu de culte civique tourne court. Après 1850 les grands hommes de la cité sont inhumés dans leur sépulture familiale, sans doute parce que désormais ils en possèdent une et préfèrent la compagnie *post-mortem* de leurs proches. L'épithaphe est alors rédigée par la famille et non par la ville, même si la carrière publique et les vertus civiques des défunts y sont exaltées. A partir de 1870 le cimetière Saint-Pierre est devenu un cimetière de sépultures familiales. Il faut attendre les guerres du XXe siècle pour voir apparaître de nouveaux monuments collectifs. Mais le culte familial aux morts de la guerre l'emporte néanmoins sur le culte civique. Le cimetière Saint-Pierre n'est pas un espace collectif malgré les aménagements qui lui donnent son unité et les monuments commémoratifs que l'on y dresse. Il est très rapidement devenu une juxtaposition de sépultures familiales.

II – UN ESPACE SOCIALEMENT DIFFERENCIÉ : L'INVASION DES SÉPULTURES PERPETUELLES

Comme dans tous les sites étudiés, l'histoire de l'organisation spatiale du cimetière Saint-Pierre est rythmée par l'ampleur de la demande de concessions perpétuelles. Mais ici la longue durée du site permet de saisir l'importance et la généralisation du phénomène (3).

Elargissement social de la sépulture perpétuelle

Comme ailleurs la municipalité aixoise est rapidement dépassée par le nombre de demandes de concessions perpétuelles que l'on considérait au départ comme la sépulture exceptionnelle. Les registres de concessions nous permettent d'entrevoir qui sont les acquéreurs de ce type de concessions. Dans les vingt années qui suivent la création du cimetière il s'agit essentiellement de la noblesse (70 %) et pour une moindre part la magistrature (10 %). La petite bourgeoisie intellectuelle (médecins, enseignants, fonctionnaires...) se taille lentement une place modeste (10 % à partir de 1860). Par contre les artisans et commerçants prennent rapidement une place importante : il s'agit essentiellement au milieu du XIXe siècle du grand négoce (marchand de soierie) et de l'artisanat de luxe (orfèvre), mais, rapidement, des professions moins nobles accèdent à la sépulture perpétuelle. On trouve dès 1865 des chapeliers, tailleurs, maçons, épiciers, ferblantiers.

3. Voir les plans dans l'Annexe II à la fin de l'ouvrage et dans l'Annexe III le graphique 8.

Après 1880, les tombes, comme les registres de concessions n'indiquent plus la profession des morts. Jusqu'à la guerre il est impossible de dire à quel milieu social appartiennent les propriétaires des concessions perpétuelles. Par contre, après 1930, un autre phénomène nous permet de mesurer l'importance des concessions perpétuelles. Ce sont les plaques offertes par les amis (voisins, collègues de travail, camarades de loisir). On trouve alors des inscriptions telles que « à notre camarade d'atelier » ; « les vendeurs de Monoprix à leur collègue regrettée » ; « les amis de la cité Beisson », qui laissent deviner un recrutement très populaire. Dans l'entre-deux-guerres il arrive déjà que gendarmes, facteurs, vendeuses de magasin et ouvriers possèdent une sépulture perpétuelle familiale. Si ce n'est pas encore le cas pour tous, après 1950 le phénomène s'amplifie de toute évidence. Actuellement seuls les travailleurs maghrébins et les clochards sont inhumés dans les tombes gratuites en pleine terre concédées pour cinq ans. Les classes populaires se répartissent entre les sépultures trentenaires indéfiniment renouvelables (et effectivement renouvelées) et les concessions perpétuelles (nous ignorons dans quelle proportion). Une concession perpétuelle (achat du sol, construction du caveau et du monument) revient actuellement de 30 000 à 50 000 francs ce qui reste fortement dissuasif pour beaucoup.

Diffusion de la sépulture perpétuelle et développement du cimetière

La diffusion sociale des sépultures perpétuelles se traduit par l'extension spatiale du cimetière et une réorganisation des carrés. D'abord limitées à la périphérie du cimetière et adossées au mur de clôture, les concessions perpétuelles envahissent rapidement le pourtour de chaque carré ; généralement ornées d'un monument elles encadrent et dissimulent les concessions temporaires. Puis des allées sont créées dans chaque carré afin de doubler, quelquefois tripler le nombre des sépultures perpétuelles. Mais il faut malgré tout agrandir. En 1871, 25 ans après la création du cimetière, on achète, au Nord, un terrain qui permet la création de 600 nouvelles sépultures perpétuelles. Puis en 1925, lors de la modification du chemin vicinal 56 (qui actuellement longe le stade) on ajoute une bande de terrain de 25 mètres de large sur toute la longueur est du cimetière. On y crée environ 600 concessions. Adjonction qui se révélera rapidement insuffisante. Il faut créer vers 1950 l'annexe qui se trouve au Sud du chemin Saint-Pierre. Enfin vers 1960 il devient difficile d'acheter une concession au cimetière Saint-Pierre. Les aixois doivent se reporter sur le cimetière des Milles, rapidement insuffisant lui-même compte tenu du fort accroissement de la population aixoise dans l'après guerre. On vient de créer (1980) à Puyricard, à 15 kms de la ville, un nouveau cimetière municipal.

L'invasion des concessions perpétuelles se traduit donc par une extension spatiale rapide (qu'on était, on s'en doute, loin de prévoir lors de la création du cimetière) et par un « zoning social » accentué, qui deviendra peu à peu un « zoning » chronologique. L'espace qui est réservé aux plus pauvres est constamment rogné, et de plus en plus camouflé derrière les monuments qui s'alignent parfois en triple file, le long des allées principales. La concession perpétuelle ornée d'un monument devient peu à peu le modèle-type de la sépulture ce qui contribue à gonfler la demande. Les concessions trentenaires (tout au moins celles que nous connaissons, c'est-à-dire celles élevées depuis le début du siècle) imitent d'ailleurs, en moins riche, les sépultures perpétuelles : même type de monument, en taille réduite, même ornementation, mêmes inscriptions. L'invasion progressive des sépultures perpétuelles s'est d'abord faite dans le désordre. Dans la première moitié du XIXe siècle on pouvait choisir le lieu de sa concession, ce qui permettait les regroupements familiaux. On imaginait alors que l'espace du cimetière ne serait ponctué que de quelques monuments exceptionnels. Mais à partir de 1870 les lotissements se font systématiquement par établissement contigu d'une tombe après l'autre. On trouve donc désormais, à l'intérieur des carrés, des groupes de tombes cohérents, toutes créées à quelques années d'intervalle. A la diversité de l'architecture de la périphérie du cimetière et des carrés s'oppose la monotonie des tombes qui s'y

trouvent renfermées, surtout celles des carrés les plus récemment ouverts aux concessions perpétuelles.

Actuellement les concessions trentenaires n'occupent plus qu'une place réduite à l'intérieur des carrés, et n'ont pas un aspect très différent de celui des concessions perpétuelles. Seules les sépultures gratuites de cinq ans, la « fosse commune » réservées aux plus pauvres, tranchent dans ce paysage : ces tombes en pleine terre, sans monument (parfois pas même une croix) et sans fleurs donnent une impression de pauvreté choquante et d'étrangeté. Il y a un siècle et demi c'était pourtant le mode de sépulture commun. Avec la concession perpétuelle le monument qui orne et cache la tombe devient donc une règle. Le champ du XIXe siècle est devenu un espace bâti, un paysage entièrement construit, au sens étymologique, une nécropole.

III – LES CARACTERISTIQUES DE L'ARCHITECTURE FUNÉRAIRE AIXOISE

L'évolution générale

On a pu établir avec précision l'apparition chronologique des différents modèles de sépulture (4). De 1830 à 1850 on rencontre comme à Arles et surtout Marseille des tombes souvent individuelles (tout au moins au départ) creusées en pleine terre, recouvertes d'une simple lame de marbre ou d'une dalle de calcaire posée directement sur le sol. A la tête se trouve un cippe ou une simple plaque de marbre fixée au mur. Mais c'est également l'époque des monuments funéraires, privés ou publics, qui imitent un mausolée antique.

De 1850 à 1880 le caveau devient la règle générale. A Aix il est jusqu'en 1950 au ras du sol. Dessus on pose une dalle, en molasse ou en calcaire, dont le sommet est bombé ou en bâtière. Les stèles de cette période, toujours placées à la tête, sont de forme arrondie. En même temps apparaissent quelques chapelles funéraires d'inspiration néo-gothique. De 1890 à 1925 la forme des dalles reste identique, mais les matériaux changent. La pierre froide de Cassis (calcaire) devient plus fréquente que la molasse. Par contre un nouveau type de stèle flanqué de deux acrotères se répand. Les chapelles funéraires, plus nombreuses, sont aussi plus « standardisées » et sont en très grande majorité de style néo-classique. Après 1930 chapelles et monuments funéraires deviennent exceptionnels. La pierre tombale est le modèle de sépulture presque unique. Mais si la forme des tombes ne change pas, les stèles se diversifient et on voit apparaître de nouveaux matériaux, meilleur marché, en particulier un mélange de gravier et de ciment. Après 1950 les tombes s'uniformisent : le caveau est surelevé de 80 cm environ au-dessus du sol ; il est recouvert de plaques de granite de couleur grise, plus rarement noire ou rose. La stèle basse et de forme géométrique n'est plus surmontée par la croix : celle-ci n'est qu'un petit signe en métal placé dans l'angle, ou remplacé par le visage de la Vierge ou du Christ. On passe donc de ce qui est peut-être un « modèle aixois » à des modèles qui sont communs à l'ensemble des cimetières étudiés. Les caractéristiques de l'architecture funéraire aixoise que nous allons tenter de définir dans le paragraphe suivant s'appliquent donc surtout au XIXe siècle.

Caractères propres à l'architecture funéraire aixoise

Les caractères particuliers de l'architecture aixoise peuvent s'expliquer en partie par l'influence de l'élite aristocratique, dont nous avons déjà évoqué l'importance mais sans doute aussi par le marché des marbriers, à un niveau de lecture beaucoup plus prosaïque, ou technique.

4. On en trouvera les principaux types dans les dossiers photographiques, planche X. Voir Annexe III les graphiques 3 et 4.

Les tombes de la noblesse se caractérisent généralement par leur sobriété et la reproduction des modèles d'architecture funéraire plus anciens. Dans les premières années qui suivent la création du cimetière la plupart des tombes nobles sont en pleine terre et parfois recouvertes d'une simple lame. Seuls ceux qui ont eu une carrière publique exceptionnelle se font élever un monument de style « mausolée antique » flanqué d'acrotères et orné de symboles socio-professionnels ou antiquisants (urne, flambeau éteint, couronne de lauriers, etc.). Par la suite les tombes nobles ne se différencient plus de celles des autres groupes sociaux. Mais on peut noter désormais une préférence nobiliaire pour le style néo-gothique alors que la grande bourgeoisie préfère le néo-classique (5). Cette différence est particulièrement sensible en ce qui concerne les chapelles funéraires, qui sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses ici qu'à Arles par exemple.

L'ornementation des chapelles funéraires est d'ailleurs le seul luxe que s'offre la noblesse. La grande sculpture funéraire du XIXe siècle est relativement peu représentée à Aix, malgré quelques beaux exemples comme le tombeau du Marquis de Roux de Sainte-Croix de Lauze où quelques bas reliefs représentent l'affliction. La plupart du temps, seul le blason de la famille décore la tombe. Cette sobriété s'étend à l'ensemble du cimetière : la sculpture funéraire ne touche que 2 % des tombes sur l'ensemble de la période et parmi ces rares exemples on trouve beaucoup d'objets de série. Sur les 2 500 tombes étudiées on a dénombré 50 statues de plus de 50 cm de hauteur. Un tiers sont en plâtre (type Vierge de Lourdes). Même les anges en pierre du XIXe siècle sont visiblement des produits de série.

Si les tombes aristocratiques se caractérisent par une certaine austérité dans l'ornementation et l'architecture, par contre l'épigraphie est généralement abondante. Chaque personne est désignée par son nom, ses prénoms, ses titres et souvent ceux de son époux ou de son père pour les femmes. Cette importance accordée à chaque défunt s'étend à l'ensemble du cimetière, contrairement à Arles par exemple où l'on est frappé par l'indifférence à l'épigraphie et aux ancêtres. Les tombes nobles comportent généralement une épitaphe assez longue (5 à 10 lignes) rédigée en latin puis en français, dont le bénéficiaire est généralement le chef de famille. L'inscription rappelle en détail des titres et décorations du défunt et les étapes de sa carrière, puis, de plus en plus, ses qualités chrétienne, morales, et familiales et enfin les formules de regret des siens (6).

L'épitaphe aristocratique, que l'on retrouve dans d'autres cimetières, a développé à Aix, par imitation descendante, un goût pour les formules funéraires. Beaucoup plus souvent qu'ailleurs on rencontre, et ce jusqu'à une date récente, des formules plus ou moins maladroites, parfois écrites en vers. Ainsi :

« Oh ! Dans ce monde auguste
Où rien n'est éphémère
Dans ces flots de bonheur
Que ne trouble aucun fiel
Enfant !
Loin du sourire
Et des pleurs de ta mère
N'es-tu pas orphelin au ciel ? » (1968).

A défaut d'une épitaphe personnalisée, on place sur la tombe des formules toutes faites, vendues par les marbriers. Formules de résignation ou marques de regrets sont peintes ou gravées

5. A Arles ou à Nîmes, on ne trouve que très peu de monuments d'inspiration néo-gothique. Au XIXe siècle, les tombes y sont à 99 % de style néo-classique.

6. On trouvera dans l'Annexe IV un choix d'épithames aixoises classées par ordre chronologique.

sur des objets, en général des livres en marbre ou en céramique. En voici deux exemples très fréquents :

*« Le livre de la Vie est le livre suprême
Que l'on voudrait ouvrir et fermer à son gré
On voudrait revenir à la page où l'on aime
Et la page où l'on meurt est déjà sous les doigts »*

*« Depuis que tes yeux sont fermés
Les miens n'ont cessé de pleurer »*

Importance de la proximité familiale

A Aix, on l'a dit, les premières concessions perpétuelles ont été distribuées dans le désordre ce qui a permis aux acquéreurs de se grouper selon les liens du sang et les alliances familiales.

Les premières sépultures familiales aristocratiques sont une juxtaposition de tombes individuelles en pleine terre, disposées côte à côte, l'ensemble étant entouré de grilles. Une grande plaque de marbre, commune à toutes les tombes est parfois fixée au mur contre lequel s'appuient ces sépultures. Ces enclos familiaux disparaissent avec la diffusion du caveau, c'est-à-dire la tombe familiale par excellence.

« Venir reposer auprès des siens » semble être une préoccupation fondamentale pour l'élite aixoise puis pour une bonne partie de la population. On n'hésite pas à faire transférer les dépouilles des membres de la famille décédés loin d'Aix. Par exemple la famille de Rostan d'Ancezune, après avoir fait agrandir son tombeau de famille, y a fait transférer les restes d'un des jeunes enfants mort et inhumé dans une commune alpine quelques années auparavant. Certains membres de la même famille, décédés à Périgueux, ont été inhumés à Aix par la suite. Mais on cherche aussi à se regrouper à l'intérieur même du cimetière : dans les trente premières années, alors que les problèmes de place ne se font pas encore trop sentir, on trouve fréquemment côte à côte les tombes de deux générations ou deux branches de la même famille (deux frères par exemple, ou les familles paternelles et maternelles). Le sens aigu de la lignée aristocratique auquel succède au XIXe siècle le sens bourgeois de la famille a pu s'inscrire, compte tenu de la longue vie du cimetière, dans le paysage. Cette préoccupation, reposer auprès des siens, explique les réticences des « vieux aixois », à acheter des concessions au cimetière des Milles, puis actuellement à Puyricard dans la périphérie, alors que les autres tombes familiales se trouvent à Aix. A cela s'ajoute évidemment les problèmes de transport, donc de visite, surtout pour les personnes âgées.

On est tenté d'attribuer à l'influence de l'élite surtout nobiliaire certaines particularités aixoises. Si les modèles architecturaux anciens ont fini par disparaître devant ceux que proposent les marbriers d'aujourd'hui, si la recherche de proximité familiale a dû être abandonnée lorsque les concessions perpétuelles se sont multipliées et ont envahi tout l'espace, l'épigraphe semble avoir résisté davantage. L'aristocratie a créé une tradition que le marché des articles funéraires a perpétué sous une forme stéréotypée et commercialisée. Ce respect général pour les ancêtres et ce goût pour les formules funéraires (épitaphes, protestations de regrets ou d'affections, inscriptions philosophiques ou poétiques individualisées ou de série) serait peut-être l'une des dernières traces visibles d'un comportement collectif spécifique, dans le mouvement général d'uniformisation du paysage des cimetières.